CLISSON SÈVRE&MAINE l'agglo!

Bureau communautaire du 28 février 2023 à 16 heures
Salle Sèvre - siège de la Communauté d'agglomération à CLISSON

PROCES-VERBAL

Nombre de membres :

- En exercice : 15
- Présents : 14
- Représentés : 1
- Votants : 15

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Guy CORNU
BOUSSAY	Mme Véronique NEAU-REDOIS
CHATEAU-THEBAUD	M. Alain BLAISE
CLISSON	M. Xavier BONNET
GETIGNE	M. François GUILLOT
GORGES	M. Didier MEYER
HAUTE-GOULAINE	M. Fabrice CUCHOT
LA HAYE-FOUASSIERE	M. Vincent MAGRE
LA PLANCHE	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU
MAISDON-SUR-SEVRE	
REMOUILLE	M. Jérôme LETOURNEAU
ST-FIACRE-SUR-MAINE	Mme Danièle GADAIS
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON	Mme Janik RIVIERE
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN

Absents excusés et représentés :

MAISDON-SUR-SEVRE	M. Aymar RIVALLIN qui a donné procuration à Vincent Magré

- Le Bureau Communautaire désigne M. Fabrice CUCHOT pour être secrétaire de cette séance.
- Le Bureau communautaire approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 24 janvier 2023.

ORDRE DU JOUR

Transports et mobilités

1- Avenant n°1 à la convention de financement avec l'ADEME pour la contractualisation d'un Programme Mobilité Durable

DÉCISIONS DU BUEAU COMMUNAUTAIRE

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

OBJET : Avenant n°1 à la convention de financement avec l'ADEME pour la contractualisation d'un Programme Mobilité Durable

---

Rapporteur : M. Alain BLAISE – Vice-Président délégué aux transports et mobilités

EXPOSE DES MOTIFS

Le programme d'actions mobilité durable (PMD) de l'ADEME s'adresse aux collectivités, établissements publics de coopération intercommunales et/ou regroupement d'EPCI comme les syndicats de Pays.

Le projet consiste à soutenir le lancement d'un programme mobilité durable permettant d'assurer la mise en œuvre du Plan Global de Déplacement (PGD), via le recrutement d'un conseiller mobilité, qui a en charge la mise en œuvre des actions relevant des objectifs suivants, sur la base d'1 Équivalent Temps Plein (ETP) :

- Développer l'usage des modes actifs par la mise en œuvre du schéma directeur d'intérêt communautaire voté en juin 2019 ; le renforcement d'une culture commune avec les services communaux ; la construction et le développement d'une offre de services vélos sur le territoire ;
- Structurer le territoire de manière à renforcer l'intermodalité avec le train et les liaisons de transport collectif et renforcer l'usage des mobilités partagées ;
- Accompagner les habitants dans des changements de pratiques de mobilité ; renforcer les actions vers les cibles scolaires et employeurs ;
- Renforcer les coopérations avec les partenaires et EPCI voisins ;
- Suivre et évaluer les avancées du PGD.

Clisson Sèvre et Maine Agglo et l'ADEME ont signé une convention de financement pour la contractualisation d'un Programme Mobilité Durable approuvée par Décision du Président en date du 22 juin 2020. La période de l'opération était la suivante : du 01/10/2020 au 31/09/2023. Le Conseiller Mobilité (ou Chargé de missions) a été recruté pour une prise de poste le 18/01/2021.
Après échanges avec les services de l'ADEME, il a été convenu de décaler la convention via avenant pour la replacer de janvier à décembre, pour mieux correspondre à la date d'arrivée du Conseiller mobilité (ou Chargé de missions).

DECISION

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil communautaire en date du 28 janvier 2020 approuvant le Plan Global de Déplacements et sollicitant auprès de l'ADEME la contractualisation d'un Programme de Mobilité Durable pour une période de trois ans,

VU la décision du Président de Clisson Sèvre et Maine Agglo n° 06.2020-09 du 22 juin 2020 autorisant la signature de la convention de financement avec l'ADEME pour la contractualisation d'un Programme de Mobilité Durable »,

VU la délibération n°22.02.2022-17 du Conseil communautaire en date du 22 février 2022 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Bureau communautaire,

VU l'avis favorable en date du 31 mars 2020 du Comité de Gestion de l'ADEME,

VU la convention de financement initiale N° 20PLC0089 notifiée le 23/04/2020,

Considérant la nécessité d'adapter la période du programme d'actions sur trois années civiles pleines (du 01/01/2021 au 31/12/2023, au lieu du 01/10/2020 au 31/09/2023 initialement prévue),

Considérant que cette adaptation modifie les annexes techniques et financières, sans qu'il y ait d'impact budgétaires pour Clisson Sèvre et Maine Agglo,

Considérant l'avenant N°1 à la convention de financement, l'annexe technique et l'annexe financière, ci-annexés,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 15	**Voix contre : 0**	**Abstention : 0**	**Ne prend pas part au vote : 0**

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention initiale N° 20PLC0089 de financement avec l'ADEME pour la contractualisation d'un Programme de Mobilité Durable ayant pour objet d'acter les modifications précitées.

AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'avenant précité avec l'ADEME.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h12

Le Président,

Jean-Guy CORNU

Le secrétaire de séance,

Fabrice CUCHOT

Publication sur le site internet le : 08/03/2023